

Légation de Suisse.

Paris, le 7 Octobre 1856.

Très-Honorés Messieurs

J'ai eu l'honneur de remettre hier à l'Empereur vos lettres qui m'aurédictent auprès de lui comme ministre plénipotentiaire. Je voulais lui faire une petite allocution appropriée à la circonstance, mais S. M. ne m'en a pas laissé le temps; en me voyant entrer,

au Haut Conseil Fédéral

BAr

45

Berne.

Dodis



elle m'a rendu la main, m'a félicité
sur ma nomination, m'a parlé de
son attachement à la Suisse, a renvoyé
immédiatement les chambellans et officiers
qui l'entouraient et m'a fait asseoir.

Confidentiel

Abordant alors la question de
Neuchâtel, l'empereur m'a témoigné
l'embarras dans lequel le plaçait
la seconde lettre du roi de Prusse
dont il m'a fait connaître la substance
à peu près conforme à ce que j'ai eu
l'honneur de vous en écrire: très-pres-
sante en faveur des prisonniers, un peu
moins en ce qui concerne le secours aux
armes. Le roi témoigne la crainte
que l'empereur ne lui arrache la
victoire obtenue par son armée de

cent mille hommes; il y donne sa parole
d'avoir défendu à ses fidèles sujets de
s'insurger.

L'empereur a ajouté que je ne
devais pas douter de ses préférences
entre la Suisse et la Prusse, mais que
le roi armait et paraissait résolu à
exécuter ses projets contre nous; que
par son mariage, le grand-duc de
Bade était dans la dépendance de
la Prusse; que l'Autriche, d'abord très-
réservée, semblait maintenant encourager
le cabinet de Berlin.

L'empereur désirerait, pour éviter
un conflit et les graves complications
qu'il pourrait faire surgir en Europe,
que le Gouvernement Fédéral se contentât

de bannir les insurgés; qu'il n'en
résulterait pour la Suisse aucune
atteinte à sa dignité, et que la solution
du différend en serait singulièrement
facilitée.

J'ai remercié, en votre nom, S. M.
de l'amitié qu'elle nous montrait;
je lui ai dit qu'en présence de l'indigna-
tion unanimement ressentie en Suisse
pour l'attentat du 3 septembre, la
proposition d'une amnistie n'avait
aucune chance d'être accueillie par
les chambres ni par l'opinion publique
dont elles sont l'organe, si en même temps
toute prétention sur Neuchâtel n'était
pas abandonnée; que de deux choses l'une;
ou le roi avait réellement l'intention

de

de renoncer, et alors il ne devait pas craindre de le déclarer; ou il persistait dans ses prétentions, et dans ce cas, il y aurait dupeine pour nous à accorder une amnistie; qu'il était surprenant que, sans égard à ses principes conservateurs, le roi fût disposé à mettre cent mille hommes en mouvement pour tenter de délivrer des insurgés ayant contrevenu à sa défense, etc.

L'empereur m'a répondu qu'il comprenait très-bien votre position, mais que, comme il s'agissait d'intérêts majeurs pour le pays, vous deviez vous y prêter, que son conseil était dicté par son attachement pour la Prusse; qu'on ne pouvait pas exiger du roi

l'abandon préalable de ses droits, etc.

Nous avons ensuite échangé quelques observations sur le fond de la question. L'empereur reconnaît l'absurdité du canton-principauté, mais quoique le traité de Nieme ait été fait contre sa famille et la France, il ne l'admet pas moins comme code politique de l'Europe. J'ai présenté à cet égard diverses considérations, à la suite desquelles l'empereur m'a dit que c'était une question à élucider et à débattre; il a émis l'idée éventuelle de réunir la conférence que Vous proposiez une amnistie comme moyen de faciliter une solution.

Je suis très-touché de la confiance

et de l'abandon que m'a témoigné
 l'empereur pendant tout cet entretien.
 Je ne puis croire qu'il promette à la Prusse
 de la laisser agir.

Cette entrevue m'a confirmé dans
 l'opinion que la présentation d'un memo-
 randum pourrait être utile. Mon projet,
 dont la copie se fait un peu lentement,
 vous sera envoyé à la fin de la semaine.
 Je pense qu'après correction vous le ferez
 imprimer à un petit nombre d'exemplaires
 très-soignés.

Quant à la mission de Londres,
 je vous demande, très-Honorés Messieurs,
 la permission de vous en parler plus
 tard; son utilité dépend en grande partie,
 ce me semble, des instructions reçues par

4075.

Lundensborg le 10. Octobre 1856.

Paris, Ministère, 7. g.

Ministère des Affaires étrangères.

L'ambassadeur d'Angleterre à Paris.
 Je n'ai pu le rencontrer ni hier
 ni aujourd'hui.

Je vous prie, très-Honorés
 Messieurs, d'agréer l'assurance de
 mon profond respect.

Le Ministre de la Confédération.

Fraxman



20431. 98519. 74115. 20153. 71994. 11515. 20919. 20915.

41414. 31520. 19776. 71715. 20594. 04220. 16201. 18191.

31171. 94111. 67204. 44015. 20161. 52011. 40131. 58157.

H1.

(2ms nqms)

Rampante exalte, la lettre annonce plus d'imagination que de jugement.